



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-80978>

Département(s) de publication : **69**

Annonce n° **25-80978**

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-70784

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : La Régie Eau du Grand Lyon

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 91386633100014

Ville : Villeurbanne

Code postal : 69100

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 69

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Tierce Maintenance Applicative AGATE

Code CPV principal - Descripteur principal : 72267100

Type de marché : Services

Description succincte du marché : La présente consultation est organisée par Eau du Grand Lyon (EGL), établissement public industriel et commercial, en qualité d'entité adjudicatrice et vise à conclure un accord-cadre ayant pour objet la tierce maintenance applicative d'AGATE, qui est un logiciel qui permet à EGL de gérer tous les travaux liés aux réseaux de canalisations et de branchements d'eau potable. Plus précisément, cet outil gère notamment la vue du patrimoine existant en lien avec des cartographies, l'aspect commande et facturation des travaux, et les déclarations administratives des travaux (DT-DICT)

Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : chapitre 7 du Ccap - utilisation des résultats, Au lieu de article 37 - Régime général des connaissances antérieures et des connaissances antérieures standards article 38 - Stipulations spécifiques aux connaissances antérieures et connaissances antérieures standard Article 39 - Régime des résultats, lire article 37 - Propriété

Date d'envoi du présent avis à la publication : 16/07/2025